

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DES AVIRONS

Avirons

N° 82 JANVIER 2018

A vibrant night scene of a crowd celebrating with fireworks. The crowd is seen from behind, with many hands raised in the air. The sky is filled with bright, colorful fireworks, including a large, starburst-like firework in the upper right. The overall atmosphere is festive and celebratory.

**Bonne Année
2018**

édito **Mes chers concitoyens,**

L'année s'achève... Un moment qui demeure pour la plupart d'entre nous l'occasion privilégiée de perpétuer des retrouvailles, des instants de joie et de partage, mais aussi de dessiner de nouveaux espoirs. Comme tous les ans, de nombreuses animations sont venues rythmer cette période festive dans tous les quartiers de la ville.

Pour celles et ceux qui ont la chance de pouvoir savourer la douceur d'un foyer, ces fêtes restent synonymes de réconfort et de générosité. Et pour les personnes qui sont touchées par les difficultés de la vie, c'est aussi le moment où l'entraide et les actions sociales prennent tout leur sens. Il convient donc de saluer ici les équipes municipales, les bénévoles des associations et tous les acteurs locaux : artisans, commerçants, artistes ou simples citoyens. Par leurs idées, leurs initiatives, leurs actions quotidiennes et leurs projets, ils oeuvrent quotidiennement pour le mieux-vivre ensemble, solidaires à l'égard de tous, des plus jeunes aux plus âgés, des plus fragiles aux plus isolés.

En ce début d'année 2018, nous allons nous employer à poursuivre notre mission au service des Avironnais et à relever de nouveaux défis, pour leur offrir toujours plus d'attentions et de qualité de vie.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de joyeuses fêtes.

Recevez tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour l'année 2018 !

Bonne lecture !

Votre Maire
René Mondon



D'une fête à l'autre

En cultivant à la fois le devoir de mémoire et l'esprit de Noël, la ville a révélé un esprit de partage festif tout au long du mois de décembre. De nombreuses animations sont venues rythmer la vie des quartiers, et nous offrir de beaux moments de joie.

La liberté en plein air

Le 16 décembre, on célébrait dès le matin la fête de la liberté, sur le stade du centre-ville.

L'après-midi, les plus jeunes ont pu s'amuser gratuitement sur des structures gonflables et des stands à sensations comme celui de l'accrobranche, s'essayer à la tyrolienne, ou faire le grand saut dans le vide ! En début de soirée, les artistes se sont succédés sur le podium de la municipalité, et ont fait monter

l'ambiance. Chacun a pu apprécier la qualité des prestations de Votia, Lindigo, Missty et les 3T.



20 décembre aux Avirons : 169^e édition

Le 20 décembre fut cette année encore l'occasion de commémorer l'abolition de l'esclavage, en mettant à l'honneur la liberté et l'identité réunionnaises. Trois associations ont impulsé avec dynamisme cette journée de fête.

L'association L.A.C.S. a proposé au sein de la maison de quartier du Ruisseau jeux lontan, repas traditionnel, danses, musiques et chants - avec le groupe Tolerans -, dégustation de fruits, de légumes et de gâteaux lontan. Un défilé de charrette boeuf fut organisé dans le quartier de Lotrobor, animé par Soley Reyoné, ainsi qu'un kabar avec Gramoun Sello. L'association A.S.P.T. a lancé un challenge de pétanque au boulodrome, tandis que l'association Mot Passant a organisé un tournoi de football à 8.

Cinéma et musique à la médiathèque

Le 15 décembre, la médiathèque a projeté le film Je veux ma part de terre, produit par En Quête Prod, réalisé par Frédéric Lambolez et Jean-Marie Pernelle, et qui traite

de l'impact de la mondialisation dans l'Océan Indien. Le lieu a ensuite accueilli le Trio Mamiso pour un concert de polyphonies malgaches.

A l'école comme à la crèche, on célèbre Noël

Les enfants des écoles maternelles ont assisté à un magnifique spectacle, totalement conçu, préparé et interprété par les agents communaux. Ils ont tous reçu de splendides cadeaux offerts par le Père Noël, et ont pu se faire photographier avec lui. Dans les écoles primaires, un repas spécial Noël a été offert. Les personnels et les enfants ont participé aux décorations de leurs écoles, tous habillés de rouge et blanc pour l'occasion.

Les micro-crèches municipales Berlingot et Caramiel ont également fêté Noël avec les bébés, comme c'est la tradition chaque année. Pour l'occasion, le spectacle Le pays magique de la princesse chat a été joué à la Maison du Ruisseau. L'artiste Pepita Pop a émerveillé les bambins pendant une trentaine de minutes, avant de les laisser s'amuser avec les bulles de savon géantes. Un goûter et une distribution de livres cadeaux sont venus clôturer ce moment de joie. Une manière festive d'initier les plus jeunes au plaisir de tourner les pages de belles histoires !



Avec *Regard d'enfant, Kosa y di ?*, la ville s'engage pour les droits de l'enfant

2017 fut l'occasion de lancer la première édition du festival *Regard d'enfant, Kosa y di ?* en collaboration avec le CCAS et les associations du territoire.



En 2016, la ville avait fêté la première édition de la Journée des Droits de l'Enfant, avec des conférences, du théâtre, des animations, des jeux de piste... 2017 a marqué une orientation plus spécifique, illustrée par ce festival dédié au jeune public, qui s'est déroulé sur une semaine entière. « Il nous a semblé intéressant de pouvoir proposer aux plus jeunes une dimension vraiment ludique, mais aussi culturelle. Les films choisis ont tous un lien avec les dix droits fondamentaux de l'enfant, et permettent de transmettre des émotions qui éveillent la conscience des plus jeunes sur leurs droits, et aussi sur les interdits » souligne Pascale Joron, directrice du CCAS. Pour réaliser ce projet, la mairie a travaillé en partenariat avec les associations locales (CEMEA, LACS, AJSCP, Avenir Jeunes, et la Mission locale Sud). Le choix des films fut effectué de façon collégiale, avec le CCAS, le service culturel, le

service du temps libre et la médiathèque. La responsabilité de l'animation a été confiée à douze Avironnais de 12 à 25 ans, en réinsertion professionnelle, et formés pour l'événement par la CEMEA. « Ces jeunes pourront réutiliser ces compétences dans leur futur métier. Cette formation représente une nouvelle ouverture professionnelle pour eux » précise Pascale Joron.

Du dessin animé pour tous petits au documentaire, en passant par une fiction pour adolescents, cette édition a offert une diversité de propositions. Grâce aux associations de quartier, le partenariat fut l'occasion de rassembler un large public de familles et de professionnels de la culture et de l'enfance. Le tout dans une perspective d'échanges et de découverte, autour de valeurs pour un monde meilleur. Rendez-vous en 2018 pour la 2^e édition.



Un vide-grenier à succès

Dimanche 12 novembre, le quartier du Ruisseau accueillait le vide-grenier annuel, organisé par l'association L.A.C.S. Un tournoi de pétanque, des jeux éducatifs et un loto-quine sont également venus animer cette journée, à l'ombre des arbres de la maison de quartier du Ruisseau, dans une ambiance de partage convivial.



11 novembre : la mémoire toujours vivante

René Mondon a présidé pour la première fois en tant que maire la cérémonie de commémoration. Le dépôt de gerbes a eu lieu en présence des autorités militaires. Le maire a ensuite rendu hommage au courage des combattants de la première guerre mondiale, puis a lu avec émotion une lettre d'un soldat

à son épouse. Le sénateur Michel Dennemont a également pris la parole, pour lire un message de Madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées. René Mondon et Michel Dennemont ont tous deux salué les anciens combattants présents lors de la cérémonie.



Graines de Malice inaugurée



Le 7 décembre dernier, l'inauguration a réuni deux élèves de la commune, une quinzaine de parents et leurs

enfants, ainsi que les personnes ayant aidé aux travaux des locaux. Cette nouvelle Maison des Assistantes Maternelles (MAM) a ouvert le 2 octobre dernier au 36 av. du général de Gaulle. Graines de Malice regroupe trois assistantes maternelles diplômées. Le lieu accueille une dizaine d'enfants, de la naissance à l'entrée à l'école, du lundi au vendredi, de 7h à 18h. Au programme : diverses activités d'éveil, artistiques ou culinaires, des sorties avec pique-nique, des temps consacrés aux histoires et aux comptines. D'autres projets d'activités et d'animation seront développés dans les mois qui viennent.

Pour plus d'informations, contacter le 0262 67 97 98 ou envoyer un mail à : 3grainesdemalice@gmail.com

La CIVIS fait son marché

Le samedi 18 novembre, la CIVIS tenait un stand au marché forain, à l'occasion de l'édition 2017 de l'opération Kass'Moustik, créée par l'ARS. Les agents ont pu échanger avec la population sur les questions de la gestion des déchets et des problèmes liés aux dépôts sauvages, qui contribuent à la prolifération des moustiques. Parmi les thèmes abordés : les gestes à adopter, les méthodes pour mieux réduire ses déchets, les risques liés à la prolifération des moustiques, le tri sélectif, le devenir des déchets, les dépôts illicites et les procès verbaux qu'ils occasionnent. Cette action de terrain a permis de sensibiliser la population aux mauvaises habitudes qui génèrent nuisances et risques pour la santé.



INFO PRATIQUE

La CIVIS et la mairie mettent à la disposition de la population des kits de dératisations gratuits. Ils sont à récupérer au bureau des services techniques, ainsi qu'à la mairie annexe du Tévelave, aux horaires habituels d'ouverture des services.

Espace de l'opposition

L'article L 2121-27-1 du CGCT stipule qu'un espace destiné à l'expression de chaque groupe de conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale est réservé dans le magazine municipal. La délibération du Conseil du 11 avril 2014 fixe cet espace à une demie page.

La Police municipale au cœur de la ville

Véritable service de proximité, la police municipale assure la prévention et la surveillance de la sécurité et de la salubrité publiques. Une mission de protection qui passe par le dialogue et la médiation.



Arthur Hoarau et Sébastien Rivière sont des figures familières de notre commune : depuis 2003, ils travaillent en binôme. Avec près de 400 interventions par an, ces policiers mènent une véritable action de terrain, et connaissent sur le bout des doigts la géographie des quartiers. « Nous avons pour mission de surveiller la commune et d'appliquer les arrêtés du maire. La plupart des demandes concerne des problèmes de voisinage, souvent liés aux nuisances sonores et à l'odeur des élevages familiaux, ou des dépôts de déchets sauvages. Les questions de bornage et les querelles de famille sont également nombreuses » précise Arthur Hoarau, qui fut, de 1994 à 2002, commandant de la brigade de gendarmerie des Avirons.

« En dialogue constant avec les habitants et les commerçants, nous intervenons pour éviter que les choses dégénèrent, et se terminent au tribunal. Le plus souvent, on fait un rappel des règles de la loi. Nous alertons également la CIVIS pour la capture des animaux errants ; nous comptabilisons 140 interventions dans ce sens cette année. Mais nous pouvons également verbaliser pour certaines infractions au Code la



Route, comme celles du stationnement, qui sont de plus en plus fréquentes en ville, parfois aussi certains excès de vitesse, en concertation avec la gendarmerie » poursuit-il. Mais les droits des policiers municipaux restent tout de même limités. Dès qu'un problème relève du pénal, c'est la gendarmerie qui opère. Et même si leur permanence s'est déplacée à L'Etang-Salé, le bureau et le service de patrouille demeurent actifs. La police municipale porte également une fonction éducative, puisqu'elle intervient dans les écoles, avec le passage du permis piétons pour les élèves de CE2, puis le permis vélo pour les CM2. Autant de missions qui permettent d'assurer un mieux-vivre ensemble et d'enrayer, en amont, la délinquance.



Deux nouvelles mesures pour 2018

D'ici quelques mois, le PV électronique entrera en vigueur aux Avirons. Toutes les infractions routières, les tapages, les divagations d'animaux ou l'ivresse publique manifeste seront dorénavant traitées par PVE. Grâce à de petits boîtiers électroniques, la police municipale pourra enregistrer les infractions, puis les envoyer directement par télétransmission. Les personnes recevront ensuite chez elles l'avis de contravention.

Autre nouveauté dans la ville : la mise en place d'un CLSPD (Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Il s'agit d'un cadre de concertation pour lutter contre l'insécurité. Ce comité, présidé par le maire, regroupera au moins une fois par an le procureur, le préfet, la Police Municipale, des associations de prévention et un représentant du Conseil Général. Il favorisera l'échange d'informations entre ces partenaires, et permettra ainsi d'analyser les problématiques récurrentes, de coordonner des stratégies et de lancer des initiatives concrètes de prévention de la délinquance dans la commune.



Police Municipale

Accueil : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 11h 30 et de midi 30 à 16h. Le mercredi, de 7h30 à 12h30.